DEUXIÈME ANNEE—NUMERO 91

LE CANADA

LUNDI, 19 AVRIL 1880

Rédacteur en chef
JOSEPH TASSÉ

Les manuscrits déposés ne sont pas rendus

Edition Quotidienne
Un an, payable d'avance.....$4.00 Six mois, payable d'avance.....$2.00
Payable dans le cours de l'année..... 5.00 Payable à la fin du semestre..... 2.50
Edition Hebdomadaire
Un an, $3.00, invariablement payable d'avance.
BUREAUX—No. 445, rue Sussex, Ottawa, et No. 70, rue Albert Hull.

Administrateur
C. D. THÉRIAULT

Les lettres et envois non affranchis sont refusés

BUREAU DE POSTE D'OTTAWA.

TABLEAU indiquant l'heure de l'arrivée et du départ des Malles.

1879—Arrangements d'hiver—1879.

MALLES.	Fermée. A.M.	Fermée. P.M.	Fermée. P.M.	Délivrée. A.M.	Délivrée. P.M.
Est.—Montréal, Québec, etc	10 00	1 00	8 00	8 00	3 00
Provinces Maritimes	....	1 00	....	....	3 00
Ouest.—Kingston, Toronto, etc	10 00	....	8 00	8 00	7 00
E.-U., vià Ogdensburg	10 00	1 00	8 00	....	7 00
Partie Ouest des E.-U	10 00	....	8 00	8 00	7 00
Cité de New-York	10 00	....	8 00	....	4 40
Kemptville, etc	10 0	1 00	....	8 00	4 40
Manotick	10 00	....	....	....	4 40
North Gower, Kars	....	1 00	....	....	4 40
Metcalfe, Russell, etc	10 00	....	....	....	4 40
Pembroke, Renfrew	9 50	....	3 50	8 00	2 00
Ashton, St'ville, Huntley	9 50	....	....	....	2 00
Perth, Smith's Falls, etc.	9 50	....	3 50	8 00	2 00
Sand Point, Arnprior	9 50	....	3 50	8 00	2 00
Bristol, Clarendon	9 50	....	....	....	2 00
Bell's Corners, Richmond	....	2 00	....	10 30	....
Hull	6 00	....	5 00	P.M.	6 00
	10 00	....	....	2 00	7 30
Aylmer, Eardley, etc.	10 00	....	5 00	2 00	7 30
Bas de la rivière Ottawa, par ch. de fer	8 00	....	....	....	3 00
Gatineau	6 00	....	....	A.M.	6 00
New Edinburgh	9 45	....	5 30	10 30	7 30
Billings' Bridge	11 30	....	....	....	2 10
Malle Anglaise, *vià* N.-Y. les Lundi et Mardi	....	....	8 00	....	....
Malle Anglaise, *vià* Halifax, le jeudi	....	....	12 00	....	....
Malle Anglaise, sac supplémentaire	....	....	1 45	....	....

Toutes lettres enrégistrées doivent être mise à la poste une demi-heure d'avance.

Bureau ouvert depuis 8 h. A.M., jusqu'à 8 h. P.M. Pour ce qui regarde la Banque d'Epargnes du Bureau ou les Mandats sur la Poste, c'est depuis 9 heures A.M., jusqu'à 4 heures P.M., chaque jour.

G. P. BAKER,
Maître de Poste.

Ottawa, 24 Nov. 1879

Chemin de Fer Intercolonial,

ARRANGEMENTS D'HIVER.

COMMENÇANT LE 17 NOV. 1879.

Il y a, tous les jours, des trains express, à parcours total, pour les voyageurs, (les Dimanches exceptés), aux heures suivantes:

Partant de la Pointe-Lévis	8.15	A.M.
" " Rivière-du-Loup	1.30	P.M.
Arrivant à Trois Pistoles	2.41	"
" Rimouski	4.25	"
" Campbellton	9.15	"
" Dalhousie	9.55	"
" Bathurst	12.00	A.M.
" Newcastle	1.42	"
" Moncton	5.00	"
" Saint-Jean	9.25	"
" Halifax	1.40	P.M.

Les trains de Saint-Jean à Halifax restent à Moncton chaque dimanche.

Les trains qui partent de Halifax, 1.14 p.m. et de Saint-Jean à 5.05 p.m., le samedi, restent à Campbellton le dimanche.

Pour renseignements relatifs aux prix de passage, billets, tarif du fret, heures de départ, etc., s'adresser au

CAPT. McCUAIG,
Rue Sparks, Ottawa.

D. POTTINGER,
Surintendant-en-chef.

POUDRES DE CONDITION D'ALEXANDER

BOULES POUR les ROGNONS ET AUTRES

MEDECINES CELEBRES POUR LES

Chevaux

AGENT A OTTAWA:—C. STRATTON.
Coins des rues Dalhousie et Saint-Patrick.

AVIS.—Les médecines ci-dessus, célèbres dans tout le Canada pour leur efficacité, ne se trouvent que chez M. C. STRATTON. Je mets donc le public en garde contre les contrefaçons.

T. ALEXANDER.

Ottawa, 7 nov., 1879.

Chemin de fer Q. M. O. et O.

DIVISION OUEST.

La route la plus courte et la plus directe entre Montréal et Ottawa.

LE et après LUNDI, 12 JANVIER, les trains quitteront les dépôts d'Aylmer et Hull, comme suit:

	Train de la malle.	Train Express
Quitte Aylmer	8.15 a.m,	3.35 p.m.
Quitte à Hull	9.20 a.m,	4.20 p.m.
Arrive à Hochelaga	1.50 p.m,	8.50 p.m.
Quitte Hochelaga	9.30 a.m,	4.30 p.m.
Arrive à Hull	2.00 p.m,	9.00 p.m.
Arrive à Aylmer	2.35 p.m,	9.35 p.m

Des magnifiques CHARS SALONS sont attachés à chaque train de passager.

Tous les trains partiront d'après l'heure de Montréal.

Pour billets et renseignements s'adresser au bureau, 36 rue Elgin, Ottawa, et à l'administration générale, 13 Place-d'Armes, ou au bureau pour la vente des billets, 202 rue St. Jacques à Montréal.

C. A. SCOTT,
Surintendant général,
Division Ouest.

C. A. STARK,
Agent général du fret et des passagers.

CHAS. DESJARDINS,
Agent général.

5e ANNÉE

L'ALBUM DES FAMILLES

(Remplaçant le *Foyer Domestique*,)

REVUE LITTERAIRE HISTORIQUE ARTISTIQUE ET BIOGRAPHIQUE

Cette Revue, spécialement destinée aux Familles, renferme 48 pages de matières à lire, double colonne, comprenant des Récits, Voyages, Causeries, Littérature, etc., etc., et elle paraît le 1er de chaque mois.

Cette publication est particulièrement destinée a propager la bonne lecture au sein des familles catholiques, et elle est rédigée par les principales plumes canadiennes du pays, en vue d'éclairer et de plaire tout à la fois, par une série de travaux littéraires inédits et très variés.

Un Morceau de Musique chaque Mois

Le prix de l'abonnement est de $2.00 par année, payable invariablement d'avance, ou dans les trente jours qui suivent la demande d'abonnement.

L'abonnement ne se fractionne pas: il commence avec l'anuée. Sur demande, on expédie une des dernières livraisons de l'*Album des Familles*, pour échantillon.

Dans les villes, on peut s'abonner chez les Agents spéciaux, ou par lettre adressée à M. l'Administrateur de l'*Album des Familles*, à Ottawa.

Un moyen de faire de l'argent

L'administration de l'*Album des Familles* accorde une commission de 10 par cent aux personnes qui se chargent, dans les campagnes, de lui obtenir de nouveaux abonnés. Dans ce cas, ces personnes n'auront à nous adresser que $1.80 pour chaque abonné ainsi obtenu, par lettre enregistrée, avec les noms et adresses des dits abonnés, auxquels nous adresserons directement l'*Album des Familles*, chaque mois.

Ottawa, le 20 janvier 1880

AUX INVENTEURS!

J. Coursolle & Cie.,

Solliciteurs de Brevets d'Invention, Dessins de Fabrique, Marques de Commerce et de Bois.

Agences et Correspondants aux Etats-Unis, en Angleterre et en France.

J. COURSOLLE & Cie.,
CHAMBRE VICTORIA,
Vis-à-vis le bureau des Brevets,
OTTAWA, ONT.

B. P.—Boite 68.

PROVINCE DE QUÉBEC.

CHAMBRE DU PARLEMENT

BILLS PRIVÉS.

Les personnes qui se proposent de s'adresser à la LÉGISLATURE de la Province de Québec pour obtenir la passation de BILLS PRIVES ou LOCAUX, portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de Corporation pour les fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou définir des limites, ou de faire toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées que, par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement (lesquelles règles sont publiées au long dans la "Gazette Officielle de Québec,") elles sont requises d'en donner UN MOIS D'AVIS (spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande), dans la "Gazette Officielle de Québec," en anglais et en français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français publiés dans le district concerné, et de remplir les formalités qui y sont mentionnées. Le premier et le dernier de tels avis devant être envoyés au Bureau des Bills Privés de chaque Chambre. Et toute personne qui fera application, devra, sous une semaine de l'apparition de la première publication de tel avis dans la "Gazette Officielle," adresser une copie de son bill, avec la somme de cent piastres, au Greffier du Comité des Bills Privés.

Toutes pétitions pour BILLS PRIVÉS doivent être présentées dans les "deux premières semaines" de la session.

L. DELORME,
Greffier de l'Ass Lég.

Québec, 16 Février 1880.

NOYER NOIR SOLIDE

J'espère sans contredit posséder actuellement l'assortiment le plus élégant et le plus complet de mobiliers de chambre à coucher en noyer noir, de tous les patrons et de tous les prix. Ne manquez pas d'examiner ces marchandises chez

J. ERRATT
Magasin de Meubles du Palais,
34½ Rue Rideau.

CELEBRES

Biere et Porter

DE

DAWES & Cie.

LACHINE.

Fournis comme à l'ordinaire en futailles et en bouteilles, au bureau,

184, RUE DU CANAL,

Vis-à-vis le magasin de gros de C. T. Bate & Cie.

Toutes les commandes reçoivent une attention immédiate.

J. POCKLINGTON,
Gérant.

Ottawa, 27 novembre 1879.

DR. A. ROBILLARD.

CHIRURGIEN, OCULISTE ET AURISTE.

Attention spéciale donnée au traitement des maladies des yeux et des oreilles.

Bureau de santé: *En arrière de l'Hôtel-de-Ville.*

Heures du Bureau de 9 à 4.

Librairie CANADIENNE.

F. X. MICHAUD,

LIBRAIRE.

Livres d'histoire, de prières, d'école,
ROMANS INTERESSANTS
Objets de piete, de fantaisie, images, etc, etc.

F. X. MICHAUD,

RELIEUR ET REGLEUR.

Livres de comptes de toute espece et de toute dimension, cahiers pour les écoles, etc., etc., etc.

Vieux livres et musique reliés avec goût et a des PRIX TRES MODERES.

Une visite est sollicitée.

F. X. MICHAUD,
29 et 35 Rue DUKE,
CHAUDIÈRES.

6 septembre 1879. 1an.

Alex. Mortimer.

Papeterie, Reliure, Manufacture de livres de comptes, Gravure sur pierre et sur cuivre,

IMPRIMERIE.

O. V. GREENDD,
Directeur du département lithographique.

Ordres exécutés avec promptitude et de la manière la plus soignée.

ALEX. MORTIMER
194, 196 et 198 Rue SPARKS.

Ottawa, 22 juillet 1879. 1an

Merveilleuse invention.

LITHOGRAM PATENTÉ DE JACOB-

Breveté le 16 juillet 1879.

TEMPS, ARGENT ET TRAVAIL DE SAUVÉ.

10 impressions à la minute. Au-dessus de 50 impressions à la fois.

Presses, rouleaux, tampons ou batteries sont inutiles. Le procédé est si simple qu'un enfant peut le travailler.

Indispensable pour Syndics officiels, Avocats, Architectes, Géomètres, Banquiers, Marchands et autres.

Ces appareils sont de la dimension des cartes postales, des billets, des lettres et papiers d'affaires, et coûtent respectivement $2.50, $5, $7, et $9.

J. M. JACOB, Breveté.
457 rue Saint-Paul, Montréal.

EN VENTE CHEZ

James Hope et Cie

AGENTS A OTTAWA.

Ottawa, 20 août 1879. 1an.

Napoleon Audette

BARBIER COIFFEUR,

No. 255½ RUE WELLINGTON,

VIS-A-VIS

L'Hotel "Royal Exchange."

CIGARES, Tabac et Pipes de première qualité constamment en mains.

Ottawa, 26 Déc. 1879, 1 an

R. C. W. MacCUAIG,

Syndic Officiel pour la Cité d'Ottawa et le Comté de Carleton.

Bureau—No. 60 Rue Sparks.

Ottawa, 29 janvier 1879. 1an.

J. Brewer,

ENCANTEUR

143 RUE SPARKS 143.

Ottawa, 11 juillet 1879. 1an.

P. LARMONTH,

Comptable et agent général

Syndic officiel pour le comté de Carleton et la cité d'Ottawa.

AGENT POUR

La compagnie d'assurance contre le feu "Western."
La compagnie d'assurance "Québec."
La compagnie d'assurance "Lancashire."
La compagnie d'assurance "Standard Life."
La ligne de steamers "Anchor."

Bureau, 161 rue Sparks, Ottawa.

Ottawa, 18 août 1879. 1a.

T. RAJOTTE,

Syndic Officiel

Pour le comté de Carleton et la ville d'Ottawa, Comptable et Collecteur.

Bureau:—64 rue Wellington, Ottawa

Ottawa, 14 août 1879. 1an.

DEMENAGEMENT.

F. DUHAMEL

désire informer ses nombreux amis et le public, en général, qu'il a transporté son étal au

MARCHÉ DU QUARTIER BY, étal "B,"

ci-devant occupé par J. Cassidy, où il tiendra constamment un approvisionnement de

Viandes de toutes sortes

DANS LA MEILLEURE CONDITION.

Reconnaissant de l'encouragement libéral qu'il a reçu par le passé, il espère que ses pratiques lui continueront leur patronage dans son nouvel établissement.

Ottawa, 11 Nov., 1879. 1an

Chapeaux du Printemps.

TOUTES SORTES DE

CHAPEAUX DU PRINTEMPS

REÇUES TOUS LES JOURS,

CHEZ

GEORGE SIMMS,

585 Rue Sussex.

L'On Nettoie et Repasse les

CHAPEAUX DE FEUTRE.

Ottawa, 1er avril 1879. 1an

Wm HOWE.

293, RUE CUMBERLAND.

Peintre, Doreur, Vitrier, Tapissier, etc.

Importateur et marchand de

Tapisseries et de decors.

Peinture, huile, vitres, mastics, vernis, etc.

Ottawa, 22 octobre, 1879. 1a

GIBIER ET POISSON.

On trouvera toujours l'AMI MOISE à son Magasin, au Marché neuf du Quartier By, de même que son représentant dans le Marché Wellington, avec un approvisionnement complet de Poissons et de Gibiers de toutes sortes, qu'il vend comme par le passé à des prix très réduits.

MOISE LAPOINTE.

Ottawa, 26 Déc. 1879.

Chemin de fer Canadien du Pacifique

Soumissions pour matériel roulant

On demande des soumissions pour la fourniture du matériel roulant, qui doit être livré sur la ligne du chemin de fer du Pacifique, dans le cours des quatre années prochaines. Les entrepreneurs devront s'engager à fournir chaque année:

20 locomotives
16 wagons de première classe, ou wagons-lit, selon que pourra l'exiger le département.
20 wagons de seconde classe.
3 wagons d'express ou de bagage.
3 wagons de poste et wagons fumoirs.
240 wagons de fret couverts.
100 wagons de fret découverts.
2 charrues pour le déblayage de la voie.
2 charrues à neige.
2 charrues en saillie
40 wagons d'équipe.

Le tout devra être manufacturé dans la Puissance du Canada et livré sur le parcours du chemin de fer du Pacifique, à Fort William ou dans la province de Manitoba.

En s'adressant au bureau de l'Ingénieur en chef, à Ottawa, le ou après le 15ème jour de mars prochain, on pourra obtenir les dessins, les spécifications et autres détails.

Le soussigné recevra les soumissions jusqu'à JEUDI, le premier jour de JUILLET prochain.

Par ordre,

F. BRAUN
Secrétaire

Département des chemins de fer et canaux.
Ottawa, 7 février, 1880.

CANAL WELLAND.

Avis aux Entrepreneurs Machinistes,

Des SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné (Secrétaire des chemins de fer et canaux), et endossée, "Soumission pour portes d'écluses, Canal Welland" seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des malles de l'Est et de l'Ouest, JEUDI, le 3 JUIN prochain, pour la construction de portes et de tous les appendices nécessaires pour les nouvelles écluses du Canal Welland.

Les plans, spécifications et conditions générales peuvent être vus à ce bureau, le et après le 20 Mai prochain, jeudi: on pourra aussi se procurer des formules imprimées pour soumission.

Les soumissionnaires devront avoir eux-mêmes tous les instruments, et avoir toutes les connaissances pratiques, nécessaires à ce genre de travaux; ils devront se rappeler aussi qu'aucune soumission ne sera prise en considération à moins d'être faite strictement selon les dispositions mentionnées sur les formules imprimées, et dans le cas d'une compagnie de porter les signatures, la nature de l'occupation et la résidence de chacun des associés; et à moins que de plus, un chèque de banque accepté, pour la somme de $250, pour les portes de chaque écluse, n'accompagne chaque soumission, cette somme ne devant pas être rendue, si les soumissionnaires refusent d'accepter le contrat aux conditions mentionnées sur leur soumission.

Les chèques ainsi envoyés seront rendus à ceux dont les soumissions ne seront pas acceptées.

Pour la parfaite exécution du contrat le ou les soumissionnaires dont il sera décidé d'accepter la soumission recevront avis que leurs soumissions sont acceptées à condition qu'ils fassent un dépôt de 5 0/0 sur le montant du contrat—dont la somme envoyée avec la soumission formera partie—qui devra être mis au crédit du Receveur Général, dans le délai de 3 jours de la date de cet avis.

90 0/0 seulement de la somme due pour ouvrages faits sera payé, tant que tous les travaux ne seront pas complètement terminés.

Ce Département ne s'engage pas, cependant, à accepter la plus basse ni aucune soumission.

F. BRAUN, Sécrétaire.

Dépt. des chemins de fer et canaux,
Ottawa, 29 Mars, 1880.

AVIS

Est par le présent donné que demande a été faite sous l'autorité de la section 16, chap. 34 des Statuts Refondus, pour prolonger au-delà de la limite de temps pour laquelle elles ont été accordées, les lettres patentes portant la date du vingt-troisième jour d'août 1866, accordées à John Lamb pour une nouvelle turbine améliorée.

Ottawa, 23 février 1180.

Nouvel Atelier

Photographique

140 Rue Sparks,

(autrefois JARVIS)

12 PHOTOGRAPHIES pour $1

DORION et DELORME
Propriétaires

Ottawa, 3 déc., 1879.

MARCHANDISES SÈCHES

AU

Magasin Populaire

DE

A. D. RICHARD,

COIN DES RUES DE

L'EGLISE ET CUMBERLAND,

OTTAWA

M. RICHARD a toujours un assortiment des plus variés et des plus complets qu'il offre aux prix les plus raisonnables.

Ottawa, 20 octobre 1879. 1an.

ASSURANCE

CONTRE LE FEU,

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE

ROYALE D'ANGLETERRE

ACTIF, $19,000,000.

Le soussigné est préparé a accepter, des RISQUES CONTRE LE FEU, aux taux les plus réduits sur toutes descriptions de propriétés qu'il est d'usage d'assurer.

LE SOUSSIGNE EST AUSSI L'AGENT DE LA

Compagnie Canadienne "Trust and Loan,"

Argent à prêter sur PROPRIÉTÉS FONCIÈRES en ville et à la campagne, dans les provinces de Québec et d'Ontario.

En toutes sommes voulues.

Hypothèques achetées.

T. M. CLARK,
Agent.

Coin des rues ELGIN ET WELLINGTON.

Ottawa, 28 mars 1879. 1an.

James Mitchell et Cie.

Prennent la liberté d'annoncer qu'ils sont devenus les acquéreurs du siége d'affaires et de l'établissement de la ci-devant compagnie MORRISON, McKEAN ET CIE., pour la confection en gros de biscuits et pâtisseries, 66 rue York, Ottawa, et y font exécuter des changements et des améliorations qui les mettront sur un pied de concurrence avantageuse avec les premières maisons de la Puissance, tant pour la qualité des produits que pour les conditions de vente, et, conséquemment, ils font appel avec confiance au commerce en demandant une part de son patronage

Aucune concession de terre ou exemption de taxe ne sera demandée, bien que nos dépenses soient considérables.

Notre boulangerie au No. 146 rue Bank, a toujours le patronage de ceux qui aiment le pain de première qualité.

J. MITCHELL ET CIE.,
146 Rue Bank, et 66 Rue York.

Ottawa, 27 janvier 1879. 1an.

FEUILLETON

16

LA

Route de l'Abîme!

PAR

RAOUL DE NAVERY

(*Suite.*)

—J'étais jolie, je te plaisais; tu semblais vouloir travailler, et je me sentais bien seule.... Un matin nous entrâmes en ménage, et pendant quelques mois l'ouvrage et le bonheur marchèrent de compagnie. Puis La Tronche te donna de dangereux conseils, tu devins brutal avec moi, et au lieu de chercher le moyen de vivre de ton labeur, tu demandas de l'argent à M. Belleforge....

—J'usais de mon droit.

—Soit! il eût été plus digne d'attendre qu'il t'en offrit. Encore si cet argent avait contribué au bien-être de la famille, mais il s'engloutissait dans des spéculations où tu jouais sans cesse le rôle de dupe.... C'est La Tronche qui te fit acheter le fonds de menuiserie sans clientèle, où tu jetas deux mille francs; il t'emprunta ensuite les quatre cents francs moyennant lesquels tu cédas l'affaire, et jamais il ne te les a rendus.... Trois enfants sont venus, non pas resserrer notre tendresse, mais augmenter notre misère et nos préoccupations.... La Tronche t'a détourné de moi et de ces petits qui ne sont pas cause de nos peines.... La Tronche t'a arraché les mille écus dont tu parles, et tu ne les reverras jamais.... Hier, tu m'as battue à la mort et tu as commis un crime, car c'est un crime de voler un enfant à sa mère. Ne cherche pas d'excuse, tu n'en trouverais jamais.... Celle que tu as avancée tout à l'heure est un prétexte.

—Ecoute, la Faraude, dit le Gréveur, pour avoir été emmené par Si-Sol, Cancrelat n'est pas perdu. Il y a déjà assez de gêne ici.... Quand nous serons plus riches, je te le rendrai.... Je suis fâché de ma colère d'hier, mais tu semblais terrible armée de tes ciseaux, et la rage m'a pris....

—Je ne pense plus à cela, dit la Faraude, et je te pardonnerai tes coups si tu me promets de travailler et de me rendre mon enfant.

—J'irai à l'atelier aujourd'hui, et quant à l'enfant, je dirai à Si-Sol de l'amener ici, de temps en temps,

L'ouvrier prit sa casquette, haussa les épaules en entendant tousser Serinette, et descendit l'escalier.

Un moment après, la Faraude laissant seuls Grain-de-Mil et Souriceau, sortit en tenant Serinette roulée dans un lambeau de de châle. Elle entra dans la pharmacie la plus proche et demanda quelque chose pour calmer la toux de la petite fille.

—Vous n'avez pas d'ordonnance? demanda l'élève.

—Qu'est-ce que ça fait, répondit la Faraude, donnez-moi un remède qui guérisse le rhume.

—Votre enfant a besoin d'être soignée, dit le jeune homme, faites-la voir par un médecin.

—Un médecin me la tuerait.... les enfants des pauvres gens, ça tousse toujours.... Ils ont froid et chaud, ou plutôt ils ont toujours froid.... je veux seulement un calmant pour elle.

L'élève mit des boules de gomme dans un cornet, et la mère s'en alla contente. Serinette riait de joie.

La Faraude gagna le magasin de nouveautés du *Panthéon*, et regarda les étoffes pendues extérieurement à l'étalage. Elle se sentait trop pauvre et ses haillons la rendaient trop timide pour qu'elle osât pénétrer dans l'intérieur et faire déplier des étoffes. La pauvre femme palpait les tissus, laine et coton, les comparait, regardait les étiquettes. Elle en choisit un à carreaux verts et rouges, voyant et gai, et prit assez pour s'habiller, elle et les trois enfants: cela coûtait douze sous le mètre. Elle rentra chez elle épanouie, on pourrait encore l'appeler la Faraude. Le courage lui revenait, elle tira l'aiguille toute la matinée, mais elle avançait peu; elle avait, comme disent les gens du peuple, les *doigts gourds*; alors elle songea à sa voisine du second étage, dont la machine dévorait les coutures avec une rapidité féerique. Elle descendit l'escalier, et frappa à une porte basse. Une voix faible lui ayant dit d'entrer, elle ouvrit.

C'était la première fois qu'elle pénétrait chez la pauvre Thérèse. Celle-ci sourit en la reconnaissant, et arrêta sa machine.

La Faraude lui expliqua le but de sa visite. Elle voulait lui emprunter sa machine à coudre pendant les heures de la nuit qu'elle consacrait au sommeil, et en remerciment de son obligeance, elle ferait la cuisine de Thérèse en même temps que la sienne. La jeune fille accepta avec une sorte de joie. C'était du bonheur pour elle de voir une créature humaine dans son galetas. Personne n'y pénétrait jamais; elle y restait seule, travaillant, veillant, souffrant de l'horrible toux qui lui déchirait la poitrine.

—Mais, dit Thérèse, je crains que le manque d'habitude vous rende malhabile; une machine ressemble à un cheval: il lui faut un bon cavalier.... J'aime mieux la monter tout de suite chez vous, j'assemblerai ce que vous voulez coudre, pendant que vous préparerez le déjeuner, et avant ce soir, tout sera fini.

—Mais votre besogne? demanda la Faraude.

—Je rends l'ouvrage le samedi seulement; j'aurai fini en veillant un peu plus tard.

Thérèse monta la machine avec l'aide de la Faraude et s'installa près de la fenêtre, tandis que la jeune femme allait et venait dans la chambre. Les enfants s'amusaient du ronflement de la *Silencieuse*, regardaient tourner le bobines et la couture s'achever par magie.

Serinette toussait, et Thérèse remarquait avec inquiétude ses yeux pleins de fièvre et les couleurs rouges des pommettes sur sa figure pâlie.

—Madame, dit-elle doucement, vous devriez consulter le médecin pour cette petite.

—Tiens! fit la mère, voilà la seconde personne qui me donne ce conseil dans la journée.... ce n'est pas grave, cependant, le mal de Serinette.... vous aussi, vous toussez, mademoiselle Thérèse.

—Oh! moi!.... répondit l'ouvrière.

Elle n'ajouta rien, mais on sentait un tel découragement dans sa voix que ce mot signifiait: "J'irai seulement jusqu'aux premières feuilles...." La Faraude regarda alternativement Serinette, puis Thérèse, et serra la petite sur son cœur.

—Connaissez-vous un médecin près d'ici? demanda-t-elle à Thérèse.

—Oui, celui que je suis allée consulter, rue d'Ulm.

—Et que vous a-t-il ordonné? demanda la Faraude.

—Une bonne nourriture, repondit Thérèse, de la distraction, et un voyage en Italie ou au Caire.

Elle dit cela comme elle aurait dit:—Je suis condamnée, et j'attends ma fin.

La Faraude hâta le déjeuner, habilla le mieux qu'elle put l'enfant malade, et courut chez le médecin pour attendre l'heure de la consultation gratuite. Elle tremblait et pleurait: Serinette mangeait les boules de gomme. Le docteur était un homme dur et froid, positif comme un chiffre. Il ne savait ni avertir ni atténuer une vérité, si terrible qu'elle fût. Quand la Faraude lui présenta Serinette, il regarda la petite créature, et se contenta de dire à la mère:

—Vous venez six mois trop tard....

—Quoi! s'écria la Faraude, il n'y a plus de remède?

—Pour vous, non; si vous étiez riche, oui....

—Ah! je sais, dit amèrement la Faraude, une bonne nourriture, du vin de Bordeaux, un voyage en Afrique.... la mort, quoi! pour l'enfant d'une malheureuse comme je suis.

(*A suivre*)